



REMBOURSEMENT DE LA TAXE SUR LA VALEUR AJOUTÉE (TVA) SUISSE AUX EXPOSANTS DONT LE DOMICILE OU LE SIÈGE SOCIAL EST À L'ÉTRANGER

EXPOSANTS DONT LE DOMICILE OU LE SIÈGE SOCIAL EST À L'ÉTRANGER

Le lieu où les services de salons sont fournis est déterminant pour la perception des impôts en Suisse (principe du lieu du prestataire). C'est pourquoi nous devons également facturer aux exposants dont le siège est à l'étranger la taxe sur la valeur ajoutée suisse. Toutefois, la taxe sur la valeur ajoutée payée peut être récupérée.

EXIGENCES OU DISPOSITIONS

Le requérant doit avoir son domicile et son siège social à l'étranger et fournir la preuve de sa qualité d'entrepreneur.

- Le requérant doit indiquer un représentant fiscal ayant son domicile ou son siège social en Suisse.
- La demande de remboursement doit être présentée dans un délai de six mois après l'expiration de l'année civile au cours de laquelle les prestations ont été perçues (le délai auprès des autorités suisses est le 30 juin).
- Les originaux des justificatifs (factures) correspondants doivent être fournis.
- Le montant minimum par demande doit s'élever à CHF 500.- TVA .
- Une seule demande de remboursement par année peut être présentée.
- La demande ne peut être déposée qu'à partir du 1er janvier de l'année suivante.

PAYS

- Le pays du domicile et du siège social du requérant doit garantir la réciprocité ; c'est le cas actuellement pour les pays suivants :
Australie, Belgique, Bulgarie, Danemark, Allemagne, Estonie, Finlande, France, Grèce, Grande-Bretagne, Irlande, Islande, Italie, Canada, Croatie, Lettonie, Lituanie, Luxembourg, Monaco, Pays-Bas, Norvège, Autriche, Pologne, Portugal, Roumanie, Suède, Serbie, Slovaquie, Slovénie, Espagne, République tchèque, Hongrie, Chypre ainsi que Bahreïn, Hong Kong, Israël, Japon, Malte, Macédoine, Taïwan, Turquie et Émirats arabes unis ;
d'autres pays sans réciprocité, mais le remboursement est possible : Bosnie-Herzégovine, Monténégro, Nouvelle-Zélande et Corée du Sud

RECOMMANDATION REPRÉSENTANT FISCAL

Cash Back VAT Reclaim AG
Gewerbstrasse 11
CH-6330 Cham

Tél. + 41 41 747 30 00
E-mail : info@cashback.ch

Vous obtiendrez de plus amples informations sur www.cashback.ch